

# DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL

**SIED 70**

**Syndicat intercommunal d'énergie  
du département de la Haute-Saône**

SEANCE DU 24 AVRIL 2024

Nombre de membres afférents au Bureau syndical : 17

Nombre de membres en exercice : 17

Date de convocation et d'affichage : 5 avril 2024

**PRESENTS : (11 membres)**

Mesdames Marie BRETON, Viviane CARSANA, Virginie LUTHRINGER, Messieurs Jean-Marc JAVAUX, Pascal GAVAZZI, Philippe COMBROUSSE, André GAUTHIER, Daniel NOURRY, Jean-Luc BRULE, André MARTHEY, Yves PELLETIER.

**ABSENTS EXCUSÉS : (3 membres)**

Madame Magalie ROSE, Messieurs Denis DAGOT, Ludovic TABIS.

**ONT DONNÉ POUVOIR : (2 pouvoirs)**

Monsieur Ludovic TABIS à Monsieur Jean-Marc JAVAUX.  
Monsieur Denis DAGOT à Monsieur Pascal GAVAZZI.

**VOTE :**

Votants : 13 ; pour : 13 ; contre : 0 ; abstention ou nul : 0.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Monsieur Daniel NOURRY.

## DELIBERATION N°8

**OBJET : Chaufferie de Faverney - subvention ADEME - Etudes avant-projet**

Monsieur le Président rappelle que la commune de Faverney a transféré la compétence « chaufferie bois et réseau de chaleur » au SIED 70, suite aux conclusions favorables de l'étude de faisabilité pilotée par le Syndicat.

Les études liées à la réalisation de cette chaufferie et de son réseau de chaleur, qui seront menées par un bureau d'études qualifié RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) sont susceptibles d'être financées à 80 % par l'ADEME pour la partie avant-projets, estimée à 27 579,18 € HT (Etudes d'Avant-Projets Sommaire et Détaillé).

Le Bureau entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

- 1) **DECIDE** de solliciter les aides de l'ADEME au taux le plus élevé possible concernant ce dossier,

REÇU EN PREFECTURE

le 07/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-070-257004366-20240424-DELIB85240

- 2) **CHARGE** Monsieur le Président de déposer les demandes d'aides publiques correspondantes,
- 3) **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les conventions nécessaires ainsi que tous les documents s'y rapportant.

*Pour extrait conforme,*

*Le Président,*

*Jean-Marc JAVAUX*



REÇU EN PREFECTURE

le 07/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-070-257004366-20240424-DEL IB8B5240